

SOUTIEN A LA RECHERCHE PARAMEDICALE

Le 29 juillet 2016

Pour contribuer au développement de la recherche infirmière et paramédicale française, la Fondation de l'Avenir attribue une bourse de formation à la recherche finançant :

- Le diplôme universitaire « Initiation à la recherche en soins » de la Faculté de médecine de l'université Paris Est Créteil
- Une partie du temps consacré à la recherche appliquée au sein d'un service de soins et d'accompagnement mutualiste.

L'amélioration des connaissances et des pratiques de soins réalisés dans le cadre de l'exercice professionnel des auxiliaires médicaux est devenu une nécessité. Pour accompagner cette évolution, la Fondation de l'Avenir a créé en juin 2013 la « Bourse Avenir Recherche en Soins ».

Ce dispositif unique en France s'adresse aux professionnels paramédicaux mutualistes. Il s'appuie sur une collaboration avec l'université Paris Est Créteil, l'Ecole supérieure de Montsouris, le Groupement hospitalier de la Mutualité française et Générations Mutualistes.

Infirmier, ergothérapeute, puéricultrice, nutritionniste, éducatrice médico-sportif... quel que soit leur profession, les étudiants bénéficiant de la bourse poursuivent plusieurs objectifs :

- Développer les savoirs spécifiques à la réflexion appliquée aux soins ;
- S'initier aux méthodes et outils de la recherche et à leur application dans le champ des soins ;
- S'approprier l'approche de traitement de l'information et la recherche documentaire.

En France ce type de recherche reste peu développé, malgré un important potentiel d'améliorations concrètes au bénéfice des patients.

Karin Impens, infirmière en psychiatrie à l'Institut Mutualiste Montsouris (Paris) et lauréate de la bourse en 2013, explique que la recherche paramédicale « apporte un regard différent et complémentaire de celui du médecin », du fait de la grande proximité des aidants avec les malades.

Pour *Jessica Tavernier*, professeur d'activité physique adaptée au centre de l'obésité Bernard Descottes (Saint-Yrieix-la-Perche) et lauréate de la bourse en 2013, ce dispositif de soutien « permet de se mettre de façon concrète dans une dynamique de recherche en soins ».

EN SAVOIR PLUS :

- [Projets des candidats en 2015](#)
- [Projets des candidats en 2013 et 2014](#)
- Témoignages des deux lauréates citées : <https://www.youtube.com/watch?v=LGrqJQ5GWgE>
- Dispositifs de soutien dans les pratiques de soins et d'accompagnement : [cliquez-ici](#).

Contact presse

Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir
Tél. : 01 40 43 63 27 - asegues@fondationdelavenir.org

A propos de la Fondation de l'Avenir

Créée en 1987 par la Mutualité Fonction Publique et reconnue d'utilité publique en 1988, la Fondation de l'Avenir a vocation à encourager et à soutenir la recherche médicale appliquée, passerelle indispensable entre la recherche fondamentale et l'application aux patients.

Depuis près de trente ans, elle soutient les projets de chercheurs qui accélèrent le progrès médical et font progresser la médecine de demain dans plusieurs domaines : chirurgie, cardiovasculaire, greffe, handicap, cancérologie, thérapie cellulaire, psychiatrie, imagerie médicale, innovation en traumatologie-dépendance et innovation des pratiques de soins et d'accompagnement.

Grâce au concours de la Fondation, des professionnels de santé aboutissent rapidement et concrètement à des nouvelles techniques et pratiques profitables à tous. La Fondation a ainsi contribué à **des découvertes majeures** telles que la **stimulation cérébrale profonde pour le traitement des symptômes de la maladie de Parkinson**, la **destruction de calculs rénaux par ultrason** ou encore la **greffe de cellules cardiaques émanant de cellules souches embryonnaires humaines**.

La Fondation de l'avenir travaille en collaboration avec tous les CHU de France et les principaux services de soins et d'accompagnement mutualistes.

➤ Des missions sociales organisées autour de 3 axes majeurs

- **Accompagner des équipes de recherche médicale appliquée.** La Fondation soutient aussi bien les jeunes chercheurs (via le Prix des chirurgiens de l'Avenir par exemple) que des équipes expérimentées à travers son appel d'offres annuel.
- **Contribuer à l'émergence de nouvelles pratiques de soins et d'accompagnement**, au sein de structures publiques, associatives ou mutualistes.
- **Valoriser et diffuser, au sein de son environnement et du grand public, les expérimentations et leurs résultats** ainsi que les évolutions sociales et sociétales induites par le progrès médical.

➤ Les valeurs défendues par la Fondation de l'Avenir

- **La proximité.** La Fondation œuvre notamment à resserrer les liens avec le patient et son entourage ; à être proche du mouvement mutualiste et de l'économie sociale et faire le lien entre les équipes de recherche financées, les partenaires, les donateurs et le grand public.
- **L'efficacité.** L'objectif est d'optimiser la qualité de vie et la prise en charge des patients.
- **La transparence.** Les instances, les dirigeants de la Fondation de l'Avenir garantissent la rigueur et la transparence de la gestion. Ils veillent à la bonne utilisation des fonds collectés par la Fondation de l'Avenir et au respect des missions sociales énoncées par ses fondateurs. La Fondation de l'Avenir est agréée par le Comité de la Charte pour le don en confiance.

➤ Les ressources de la Fondation de l'Avenir (chiffres 2015)

Des financements privés constituent la quasi-totalité des ressources de la Fondation de l'Avenir :

- 53 % sont des ressources collectées auprès du public (dons, legs)
- 38 % viennent des mécénats et partenariats en lien avec l'économie sociale
- 109 % sont des revenus de produits financiers et produits partage

Ces ressources sont allouées aux :

- missions sociales (73 %) à savoir le soutien à la recherche médicale appliquée ; la promotion de l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement et la participation à la diffusion de l'information scientifique et à la valorisation des projets
- frais de recherche de fonds (20 %)
- frais de fonctionnement (7 %)

En résumé : + de 1 000 projets de recherche soutenus depuis 1987

100 équipes de recherche accompagnées chaque année / 60 000 donateurs particuliers

Près de 50 partenaires majeurs de l'économie sociale / 6 millions d'€ de fonds mobilisés par an.

Contact presse

Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir

Tél. : 01 40 43 63 27 - asegues@fondationdelavenir.org

Contact presse

Alexandre Séguès, responsable communication de la Fondation de l'Avenir
Tél. : 01 40 43 63 27 - asegues@fondationdelavenir.org